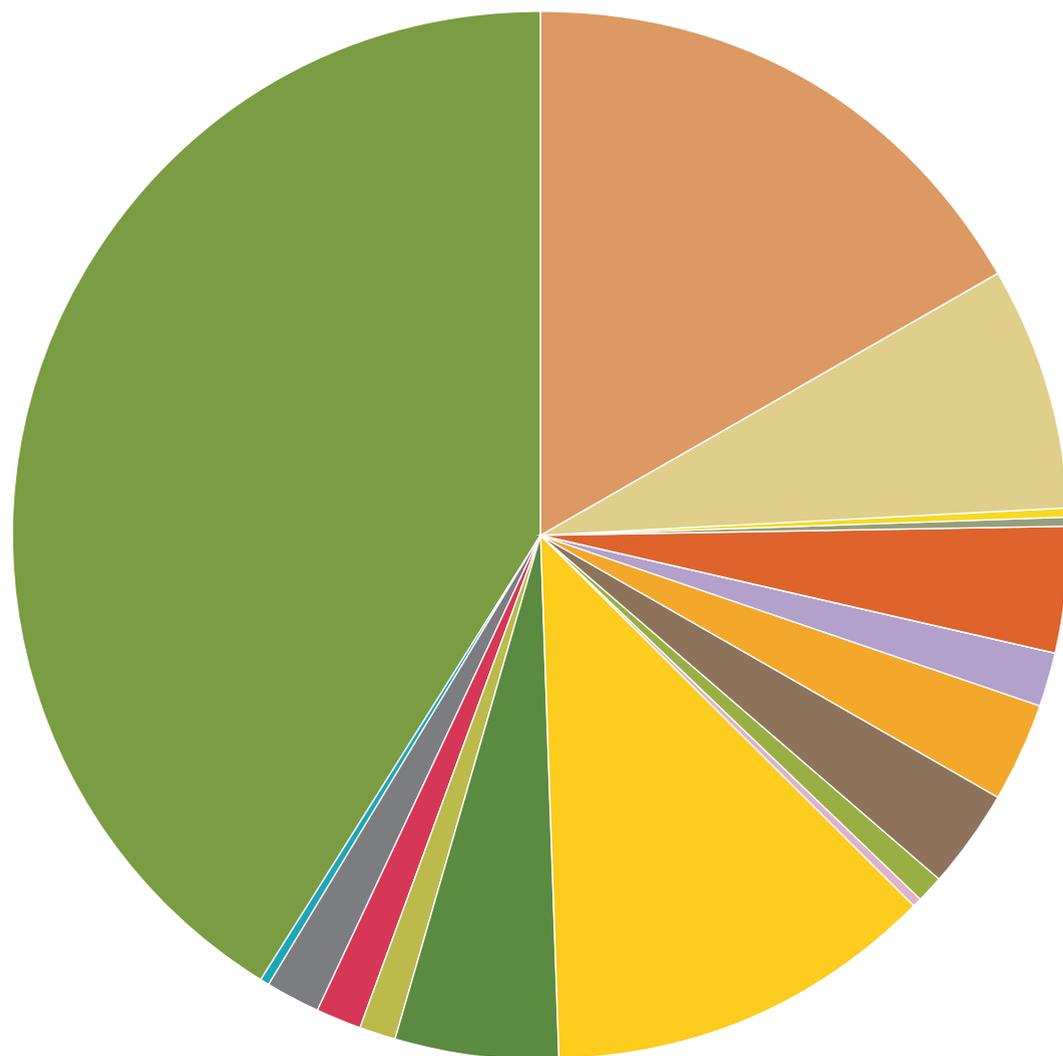


RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE SELON LES CULTURES EN 2020



- Froment - 15,9%
- Orge - 6,9%
- Maïs-grain - 0,3%
- Triticale - 0,4%
- Betteraves sucrières - 3,5%
- Chicorée - 0,1%
- Lin - 1,7%
- Colza et navette - 2,8%
- Pommes de terre - 2,8%
- Légumineuses (grains secs) - 0,8%
- Betteraves fourragères - 0,2%
- Maïs fourrager - 11,3%
- Prairies temporaires - 4,9%
- Légumineuses (trèfle, luzerne,...) - 0,9%
- Légumes en plein air (y c. fraises) - 1,3%
- Jachères - 1,7%
- Cultures permanentes (pépinières, vergers...) - 0,2%
- Prairies permanentes - 38,6%



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



RÉPARTITION DE LA SAU* DANS LES RÉGIONS AGRICOLES WALLONNES (2019)

* Surface Agricole Utile

